

Le FIL

de Solidarité Paysans Jura

Bulletin de liaison et d'information

N° 29

Décembre

2015

EDITORIAL

En juin, j'évoquais l'idée de donner d'autres formes à la solidarité.

Les évènements qui ont jalonné cette année 2015 ne peuvent que renforcer cette conviction : crise de l'élevage, crise porcine, crise du lait standard, crise sanitaire (FCO, etc.), et de surcroît caprice de la météo.

La cerise sur le gâteau : le retard d'instruction des dossiers PAC qui entraîne un retard de paiement des primes, compensé par une aide d'Etat entrant dans le cadre des aides de *minimis* sous forme de prêt remboursable. Cet apport de trésorerie remboursable pallie les insuffisances administratives et c'est tant mieux ; mais il est injustifiable et inacceptable que les exploitations en cours de redressement judiciaire en soient exclues.

Solidarité Paysans dénonce ce dispositif discriminatoire et demande au Ministère de réexaminer son interprétation des textes législatifs.

Les crises en agriculture se renouvellent de façon récurrente et on s'efforce de les résoudre dans l'urgence en créant des cellules locales qui tentent, de limiter le nombre de victimes.

L'arsenal mis en place à chaque fois (cellule de crise, fond d'allègement des charges, aides fiscales, sociales, etc.) pour résoudre dans l'urgence ces crises et limiter « la casse », ne serait-il pas comme « un emplâtre sur une jambe de bois » ?

Nous expérimentons les limites d'un développement qui nous rend de plus en plus dépendants, avec de plus en plus d'endettement, au point que certains d'entre nous ne voient plus de solution.

La situation agricole nous préoccupe : elle est un signe du dysfonctionnement d'un mode de développement qui fabrique de la précarité et de l'exclusion, à l'image d'autres événements récents si douloureux.

Alors que faire ? Chercher ensemble des solutions pour sauvegarder nos exploitations et redonner du sens et de l'intérêt à notre travail. Mais peut être devient-il urgent de lever le nez du guidon pour essayer d'analyser et de comprendre l'engrenage qui nous contraint à travailler toujours plus et nous rend dépendants et concurrents de nos voisins. **Créons du lien entre nous, parce qu'ensemble nous sommes plus forts.**

Et pourquoi ne pas nous inspirer de cette légende amérindienne si chère à Pierre Rabhi : « un jour il y a un grand incendie de forêt. Tous les animaux se mettent à l'abri, passivement. Mais le colibri, petit oiseau plein de vie, vient prendre quelques gouttes dans son bec et les jette sur le feu. Et il s'active. Ceux qui l'observent lui disent : tu ne crois quand même pas que c'est avec ces quelques gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ? Alors le colibri répond : Non, mais **je fais ma part.** »

A Solidarité Paysans, nous ferons notre part souhaitant que l'année qui vient assure un revenu à tous les paysans, avec le souci principalement des plus fragilisés. **Cela ne pourra se faire sans une réorientation des soutiens publics vers une autre agriculture, celle qui crée de l'emploi, de la valeur ajoutée et qui respecte notre environnement**, car, comme le dit encore Pierre Rabhi : « la nature est très puissante. Elle peut faire sans nous, mais nous ne pouvons faire sans elle »

Marie-Andrée BESSON



L'ACTU' AGRICOLE

RETARD AIDES PAC : SOLIDARITE PAYSANS SE MOBILISE !

Vous avez tous fait votre dossier pour l'Aide à la Trésorerie Remboursable, mais soyez vigilants, dans l'actualité cette aide est refusée aux agriculteurs en procédure collective. **Solidarité Paysans réagit !**

Les paysans ne doivent pas faire les frais quand les contrôles de l'administration ne sont pas faits dans les temps et repoussent le versement des aides PAC. Ce versement devait d'abord arriver en décembre 2015, maintenant on nous l'annonce pour mai 2016 ! Il pourrait y avoir un impact sur la date de versement de la PAC 2016...

L'administration propose les ATR : **Apport à la Trésorerie Remboursable**. Les banques avanceraient à hauteur de 95 % de la PAC 2014, et les intérêts seront pris en charge par l'Etat.

Mais un problème survient : les agriculteurs en procédures collectives SJ-RJ (sauvegarde judiciaire - redressement judiciaire), ne sont pas éligibles aux yeux de l'administration ; donc les plus nécessiteux ne sont pas pris en compte.

Ce manque de trésorerie peut être la cause du non respect du plan SJ ou RJ, et donc provoquer la liquidation judiciaire (LJ). Solidarité Paysans Jura veillera dans la commission « cellule de crise » pour que personne ne reste au bord de la route. Notre juriste, Léonie Lombardo, a étudié et analysé les textes de la réglementation européenne et française.

En voici la conclusion :

- 1) les entreprises en période d'observation répondent à la définition de la procédure d'insolvabilité de l'article 1 du règlement 848/2015. En conséquence ces entreprises ne peuvent pas bénéficier d'une aide de *minimis* prenant la forme d'un prêt.
- 2) dès lors qu'un plan de sauvegarde ou de redressement judiciaire est homologué par le tribunal, il est mis fin à la procédure. En conséquence ces entreprises ne répondent plus à la définition de la procédure d'insolvabilité au sens de l'article 1 du règlement 848/2015. Aussi il ne peut être fait obstacle au bénéfice d'une aide de *minimis* prenant la forme d'un prêt pour ces entreprises.

En conséquence, Solidarité Paysans demande au Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt de réexaminer son interprétation des textes réglementaires et législatifs.

Gérard AYMONIER

PAC « VISITE RAPIDE » : VIGILANCE

La Commission Européenne a imposé à l'Etat la mise en place de « visites rapides » pour les éleveurs qui disposent de surfaces peu productives.

Dans ce cadre, depuis mi octobre, et ce jusque fin janvier 2016, vous êtes susceptibles d'être contrôlés par un agent de l'ASP si les images aériennes prises par l'Etat ne correspondent à vos déclarations.

Vous serez notifié par un courrier de l'ASP si une visite est prévue.

Si l'écart de surface constaté par le contrôleur dépasse les 3%, une pénalité sera appliquée sur les aides PAC. Cet écart sera apprécié au niveau de l'exploitation et non pas au niveau de chaque parcelle.

Si certains d'entre vous doutent de leur *prorata*, vous pouvez encore les modifier auprès de la DDT (le formulaire à déposer est disponible à l'adresse suivante https://www.telepac.agriculture.gouv.fr/telepac/pdf/tas/2015/Dossier-PAC-2015_modification-declaration-parcelles.pdf).

Attention cette démarche n'est possible qu'avant la réception du courrier informant de la visite rapide.

FERMAGES 2015 : L'INDICE NATIONAL EN HAUSSE

L'indice national des fermages pour 2015 est fixé à 110,05. Sa variation par rapport à l'année 2014 est de + 1,61 %.



TEMOIGNAGES DE FORMATION

COMPTE-RENDU FORMATION JURIDIQUE

Thèmes : les procédures civiles d'exécution

Les 12 et 13 octobre nous avons participé à deux journées de formation intenses concernant des sujets très importants et graves dans la vie d'hommes et de femmes qui, malgré leur travail et leur courage sont confrontés à des difficultés financières de tout ordre.

Nous avons eu l'occasion de nous poser les questions suivantes :

- Que fait-on face à un créancier pour un recouvrement forcé ?
- Quelles sont les mesures conservatoires ou biens insaisissables ?
- Quelles sont les procédures collectives et les mesures d'exécution à adopter ?
- Contester, négocier, règlement amiable, cautions, hypothèques, nantissement, gages, etc.

Une chose est sûre : des solutions existent !

Beaucoup de questions se posent et créent des problèmes et soucis supplémentaires, en plus du travail habituel.

En conclusion, pour trouver des solutions adaptées, il faut réagir rapidement, ne pas laisser traîner les dossiers, garder tous les documents, et surtout se faire aider par des personnes compétentes (avocat, juriste, notaire, organismes spécialisés ou Solidarité Paysans).

Deux jours d'enseignements, pas toujours faciles à comprendre, complexes, mais très utiles pour une meilleure approche des problèmes que nous rencontrons.

Léonie, juriste à Solidarité Paysans, en prenant des cas concrets et en nous faisant travailler en petit groupe, nous a permis de mieux comprendre les mots, les termes juridiques et d'entrevoir les solutions.

Henri PONCET



UNE FORMATION POUR CONNAITRE « LES VOIES D'EXECUTION » ET LES DEMARCHE A SUIVRE



Réfractaire à tous ces termes concernant les procédures juridiques, je confondais « mise en demeure », « titre exécutoire », « recouvrement forcé » etc. Je n'arrivais pas à les hiérarchiser et j'avais du mal à appréhender l'urgence et comment réagir à la réception d'un document de justice ou d'huissier. Certes, dans mes accompagnements j'ai rarement été confrontée à ces situations extrêmes, mais lorsque le problème est arrivé, j'ai apprécié de pouvoir faire appel à Léonie, la juriste de Solidarité Paysans National, qui m'a donné les informations nécessaires.

Alors participer à la formation avec Léonie s'imposait. Les termes me semblent un peu moins « barbares », j'ai une idée plus précise des mesures dites « civiles d'exécution », de leur progression et surtout des démarches à mettre en œuvre par la personne concernée pour se défendre et protéger ses biens. Grâce à une approche très pédagogique et l'examen de cas concrets au cours de ces deux journées de formation, Léonie m'a permis de me familiariser avec le vocabulaire et des situations d'urgence et d'une grande complexité. Mais heureusement qu'il me sera toujours possible d'utiliser les compétences de Léonie en matière juridique car j'ai encore beaucoup à apprendre dans ce domaine !

Marie-Françoise BUCHET

VIE DE L'ASSO' : ACTUS ET RENCONTRES

EXPERIENCE DE LEA



Mon passage à Solidarité Paysans Jura aura été intense et de courte durée. Mais la vie nous offre parfois des opportunités que l'on ne saurait refuser ...

J'ai en effet décidé de retourner dans ma région d'origine pour continuer à accompagner et à défendre les droits des agriculteurs au sein de l'association Solidarité Paysans Loire.

Merci à tous les bénévoles et à toutes les personnes accompagnées qui m'ont donné de leur temps et permis cette belle expérience dans le Jura. Je tiens à vous remercier pour votre accueil. Ce sont les rencontres qui font la richesse du travail à Solidarité Paysans, et j'ai eu la chance d'en vivre beaucoup au cours de ces trois derniers mois. Merci aussi pour tous les savoirs et valeurs que vous m'avez transmis, aujourd'hui je crois plus que jamais à la qualité et à la nécessité de notre action.

Bonne continuation et à bientôt !

Léa FANGET

Christelle HEDOUIN

UN PIQUE-NIQUE EN MUSIQUE QUI « A SAGY LES MŒURS » !

Ce dimanche 19 juillet 2015, avec un temps magnifique, nous nous sommes retrouvés pour un pique nique chez Mr et Mme Betrancourt, maraîchers à Sagy. Cette année c'est l'AFOCG qui a organisé cette journée.

Après un apéritif copieux pris à l'ombre des arbres, une salle à manger aménagée dans le hangar à permis à 47 adultes et quelques enfants de se restaurer, chacun ayant amené son repas. Cerise sur le gâteau, le tout a été accompagné par un fond musical ! Ne dit-on pas « que la musique adoucit les mœurs » ?

Vers 15 H 30 « Nos Maraîchers » nous ont gentiment présentés leur exploitation agricole avec visite sur le terrain. Très vite nous comprenons combien il est difficile de vivre de son travail. Mr et Mme Betrancourt semblent très confiants en l'avenir, le courage est là. Je pense même qu'un peu de rêve les aide à avancer.

A 19 H tout le monde pense à repartir après une journée riche en connaissances et convivialités.

Je remercie Mr et Mme Betrancourt pour leur accueil, l'AFOCG pour avoir permis ces moments, et bien sûr toutes les personnes présentes.

Marie-Claude FOURNIER



ACCUEIL D'UNE NOUVELLE ANIMATRICE : LA NORMANDIE DEBARQUE DANS LE JURA !



26 ans, originaire de Normandie, ingénieure agronome, j'ai décidé de m'impliquer dans une action qui me semble indispensable dans le monde rural : l'accompagnement d'agriculteurs en difficulté.

Arrivée depuis lundi 14 décembre chez Solidarité Paysans Jura, je me fais doucement une place dans votre association où je suis chaleureusement accueillie !

J'espère vivre une belle expérience auprès de tous les bénévoles et les personnes accompagnées !

A très bientôt !

LES JARDINS DU PARTAGE

Nous avons appris en septembre 2015 le départ en retraite d'Anne-Marie Daloz.

Anne-Marie a accompagné le projet à la suite de Laurent.

Vous avez pu découvrir en lisant « La feuille de chou » l'intérêt de ce projet : apprentissage, partage, convivialité ...

Comme le dit d'ailleurs une de nos jardinières « les JDP m'ont offert plus qu'une petite parcelle de terrain pour cultiver des légumes. Ils m'ont offert une part de rêve ».

A l'heure actuelle, nous attendons l'accord du Conseil Départemental pour la poursuite du projet. Nous vous tiendrons informés de l'évolution que nous souhaitons positive, car ce beau projet mérite d'être poursuivi.

Nous souhaitons une bonne retraite à Anne-Marie, et nous la remercions chaleureusement pour son dynamisme et son implication !

A bientôt !



TEMOIGNAGE

Les propos rapportés sont ceux d'un couple d'accompagnés qui a accepté de nous dire pourquoi ils avaient fait appel à SP39.

Comment avez-vous connu Solidarité Paysans 39 ?

L'accompagnement a commencé en 2003. Nous avons été conseillés par le maire du village. Nous avons arrêté l'accompagnement pendant quelques années, puis nous l'avons repris en 2013 avec une nouvelle équipe. Cette fois-ci c'est nous qui avons appelé.

Qu'est-ce que SP39 vous a apporté ?

Nous attendons de vous bénévoles un soutien moral, un point de vue extérieur sur notre situation globale. Ce qui est important pour nous c'est qu'un climat de confiance s'installe pour une meilleure efficacité de l'accompagnement. La présence de SP39 peut aussi être une garantie auprès de nos fournisseurs, des administrations, etc. Bien entendu, quelquefois, nos points de vue entre bénévoles et accompagnés sont différents, mais cela nous aide à réfléchir et à prendre de meilleures décisions.

Les formations, les rencontres conviviales de l'association sont des moments intéressants où nous ne nous sentons plus seuls avec nos problèmes, et où nous pouvons échanger et apprendre sur notre façon de travailler.

Que conseillez-vous aux agriculteurs qui seraient dans une situation identique à la votre ?

Surtout qu'ils n'hésitent pas à faire appel à l'Association ! Le principal c'est de faire confiance à l'équipe, de se faire confiance, en sachant que l'accompagnement peut être rompu s'ils le souhaitent.

Marie-Claude FOURNIER

SUR LES ROUTES DE LA PETITE MONTAGNE : REFLEXION D'UN BENEVOLE

Le long de l'axe Lons-le-Saunier – Saint Julien se trouvent de nombreux villages. Mais si on emprunte au hasard une petite route où l'on peut à peine se croiser, on découvre nombre de petits bourgs très distants les uns des autres où vivent 50 à 60 habitants, de modestes villages dont le nom se termine par A (Montagna, Boissia, Veria, Licona, Villechantria, Bourcia, etc.).

Peu de constructions nouvelles, pour cause : pas de travail sur place ou à proximité, difficultés pour scolariser les enfants, éloignement des services, des hôpitaux, etc. **Tout cela conduit à l'isolement, au manque de communication, d'échanges, à l'individualisme.** Un article de journal paru le 24/11/2015 fait état de l'écart des revenus entre deux communes du département : une commune près de Lons : revenu moyen par habitant : 55 361 € ; une commune près de St Julien : revenu moyen par habitant : 15 057 € !!!

L'agriculture y est bien présente avec beaucoup de prairies, plutôt bien entretenues où l'environnement est respecté, pas mal de céréales souvent malmenées par les sangliers.

2015 n'a pas fait de cadeau à cette région : la canicule a tout desséché après les foins, donc pas d'herbe, pas de 2ème coupe, peu de repousse à l'automne. Les agriculteurs voyaient passer les nuages se déversant sur le barrage de Vouglans. Un agriculteur me disait : « *J'ai pu mettre ma paille à l'abri. À la place des 130 bottes de regain. J'en ai fait 30 ! J'ai perdu 2000 litres de lait par mois cet été. Je ne sais pas comment je vais passer l'hiver* ».

A Solidarité Paysans Jura, nous sommes très présents sur cette petite région et nous **voulons tirer la sonnette d'alarme si nous ne voulons pas voir cette région se désertifier davantage, et les paysans passionnés d'élevage sombrer dans le désespoir.**

Le lait est malgré tout bien payé grâce au Comté. **Toutes les aides de l'Etat ne vont que très peu aider les situations difficiles.**

L'aide à l'agriculture ne peut pas être décidée d'en haut avec des critères figés qui ne tiennent pas compte du terrain. L'agriculture jurassienne, terre d'AOC, est créatrice d'emplois et devrait recevoir tout l'intérêt des Pouvoirs Publics.

Guy FOREST

L'ACTU' DE SOLIDARITE PAYSANS

RESUME JOURNEES D'ETE

Cet été, du 26 au 28 août, toutes les associations du réseau Solidarité Paysans se sont réunies pour la quatrième édition de ses Rencontres d'Été. Tous les deux ou trois ans, cet événement est l'occasion pour de nombreux adhérents et salariés, venus des quatre coins de France, de se retrouver et d'échanger sur nos associations. Pour l'occasion, 120 personnes se sont déplacées au lycée de Cibeins, sur la commune de Misérieux, dans le département de l'Ain. Le thème choisi pour ces Rencontres d'Été 2015 était : Changement et Transmission à Solidarité Paysans.

Pendant trois jours, nous avons pu aborder ce thème grâce à différents intervenants et différents groupes de travail. Ainsi, avec l'historien Sylvain Brunier, nous avons réfléchi aux changements sociaux et politiques des cinquante dernières années dans le monde agricole, pour essayer de mieux comprendre la société actuelle. Avec le psycho-sociologue Dominique Lataste, nous avons décrypté les mécanismes et interrogé les rapports au changement et à la transmission au sein d'une institution comme celle de Solidarité Paysans. Nous avons également pu échanger sur nos pratiques et nos idées pour faire vivre le collectif et faciliter la transmission entre anciens et nouveaux dans nos associations.

La transmission est un thème central et sensible en agriculture. En effet, face à la question de la transmission des exploitations, nous sommes souvent démunis et mal préparés. Il en va de même pour la transmission des valeurs et des pratiques qui animent Solidarité Paysans. L'espace créé par les Rencontres d'Été, nous a permis d'échanger et de nous rendre compte que ce sujet concerne chacune de nos associations et qu'il pose question : comment renouveler nos équipes ? Comment leur transmettre notre expérience de l'accompagnement ? Comment intégrer de nouveaux accompagnateurs et prendre en compte leurs apports ?

Après l'effort, le réconfort ! Bien que studieuses, ces Rencontres d'Été furent aussi l'occasion de se retrouver pour des moments conviviaux : repas et bal folk. Pour certains, elles ont aussi permis de découvrir une nouvelle région et de nouvelles saveurs, grâce au marché paysan où nous étaiement proposés de nombreux produits rhônalpins.

Un compte-rendu plus complet de l'événement sera bientôt disponible, pour que tous ces instants de réflexion et de travail ne reste pas lettre morte !



Léa Fanget

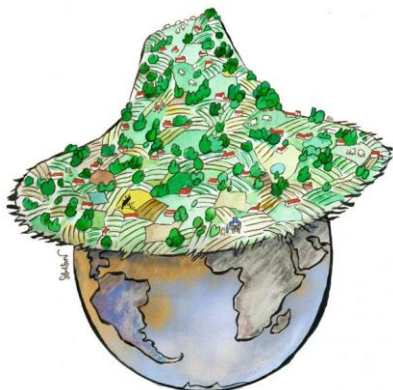
COP 21 : MOBILISONS NOUS MEME APRES !

Du 30 novembre au 11 décembre, à Paris, s'est tenue la Conférence Internationale pour le Climat, la COP21. Les représentants de 196 pays s'y sont retrouvés pour affirmer leur souhait de réduire les émissions de gaz à effet de serre et limiter ainsi le réchauffement climatique.

Mais lutter contre le dérèglement climatique n'est pas une simple lubie de quelques Etats. **Ce combat est celui de tous les citoyens du monde.** En tant que paysans nous nous sentons d'autant plus concernés, et nous sommes souvent les premières victimes de ce dérèglement, car la nature, c'est notre matière première pour travailler !

Nous sommes d'avis que ce n'est pas le climat qu'il faut changer, mais bien le système. L'agrobusiness dérègle le climat ; affirmons que l'agriculture paysanne est un levier indispensable à l'action contre les dérèglements climatiques !

Dans nos pratiques, dans nos actions, nous pouvons changer les choses : continuons notre mobilisation !



Crédit : Confédération Paysanne

PORTRAIT D'UNE ASSOCIATION PARTENAIRE

L'ASSOCIATION LE SERPOLET : POUR UNE AGRICULTURE BIOLOGIQUE ET PAYSANNE EN PAYS DOLOIS

Cela fait maintenant 4 ans que notre association a été constituée, en mars 2011, portée par le souhait de quelques Amapiens (AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) de **développer une agriculture paysanne et biologique sur le territoire du Pays Dolois et de favoriser l'installation de nouveaux paysans.**

L'association le Serpolet compte aujourd'hui plus de 60 adhérents, dont des personnes morales (des AMAP, Terre de Liens, le GAB 39, un restaurant de produits locaux, etc.). Ces personnes et associations amies témoignent de l'intérêt porté à notre association et représentent un soutien à notre action.

Notre action associative nous paraît porteuse d'avenir. Au départ, nous faisons un constat, toujours valable aujourd'hui : le domaine de l'agriculture, la question du foncier agricole n'est pas seulement l'affaire du monde agricole, mais représente un réel enjeu pour les collectivités et la population locales, puisqu'il est question de :

- la qualité de l'alimentation de la population locale, et de sa santé ;
- du maintien de la vie sociale dans les communes ;
- de la protection de l'environnement et de la biodiversité ;
- mais aussi de l'emploi local.

Sur ce point, on sait que l'agriculture biologique sur des petites surfaces garantit davantage d'emplois que l'agriculture intensive industrielle ; ce sont des emplois non délocalisables. **Désormais, sur la région doloise, pour consommer des produits locaux et sans engrais chimiques, les personnes ont le choix entre :**

- **l'une des 8 AMAP du pays :** légumes, produits laitiers, pains et systèmes de commandes groupées ;
- **le marché des RDV des saveurs bio et des savoir-faire locaux :** marché de producteurs locaux qui se tient tous les jeudis soir sur le Cours St Mauris ;
- et depuis cette année **la Coopérative Paysanne, association de producteurs locaux et de consommateurs** qui offre plus de souplesse aux consommateurs avec un système de commandes en ligne avec point relais.

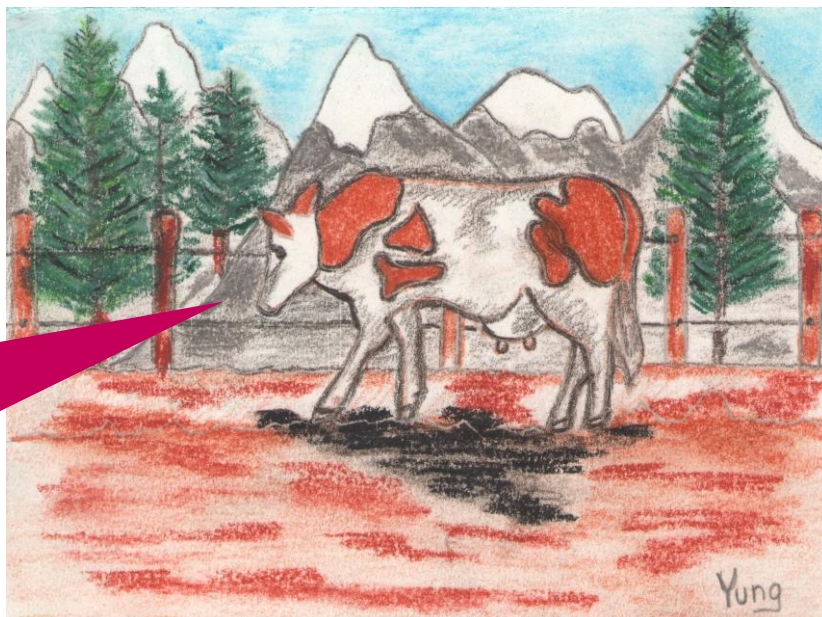
Pour renforcer l'appui à l'installation, le Serpolet a créé un **Espace Test Agricole**. Ce nouveau concept permet à des porteurs de projet agricoles de se tester en "grandeur nature" sur des terres mises à disposition, du matériel et l'appui de tuteurs ; cela, sans courir le risque de l'installation au départ. Il se met en place progressivement et ce sont actuellement trois personnes qui sont en cours de contrat.

L'activité de **sensibilisation du public** reste un axe majeur de notre action associative ; il s'agit de faire connaître au plus large public l'importance de manger des produits locaux de qualité et, ce faisant, de soutenir les agriculteurs locaux. L'association est notamment partenaire du festival AlimenTerre en partenariat avec les membres du collectif INPACT Jura.

Notre possibilité d'actions reste fragile et nous traversons une passe difficile car les subventions accordées auparavant par la Communauté d'agglomération du Grand Dole n'ont pas été reconduites en 2015, et nous avons été amenés à licencier notre salariée.



Le bureau sera
fermé du 24
décembre 2015 au
3 janvier 2016



Toute l'équipe de Solidarité
Paysans Jura vous souhaite
de
Joyeuses Fêtes
Meilleurs vœux et
Bonne Année 2015 !



PARLER DE SOLIDARITE PAYSANS AUTOUR DE VOUS

Nous vous rappelons que nous disposons de **flyers** et de **plaquettes** pour présenter Solidarité Paysans Jura, son action et le fonctionnement de l'accompagnement proposé.

N'hésitez pas à les donner aux personnes qui seraient en difficulté dans votre entourage. Si vous n'en avez plus, vous pouvez soit les récupérer au bureau, ou bien lors de la fondue, ou encore nous pouvons vous en envoyer.

SOIREE TRANSMISSION IMPACT

InPACT, un collectif d'association, mais c'est bien plus que cela !

Grâce à un travail commun, nous avons organisé trois soirées sur la transmission durant l'année. Elles ont réuni une quarantaine de personnes d'horizon divers. Ces soirées ont permis d'ouvrir des champs nouveaux de réflexion.

Bien sur la transmission, c'est un patrimoine à laisser, ce sont des animaux dont il faut se séparer, parfois la maison d'habitation. Mais c'est aussi tout ce qui a été vécu, construit jour après jour. On espère bien transmettre son savoir faire, son expérience pour éviter à l'autre les embûches et les revers. Il faut savoir tout à la fois être là au cas où, mais aussi s'effacer pour que le reprenneur puisse faire vivre son projet. Il faut apprendre à se laisser déposséder de tout ce qui a fait cette vie de paysan, pour que l'autre puisse prendre racine. Quand on transmet, on y laisse un peu de soi.

Ces soirées ont été très riches de tous ces témoignages. Certains participants ont souhaité poursuivre la démarche au cours d'un cycle de formations de trois jours proposé par l'AFOCG 39. D'autres soirées seront programmées courant 2016.

**ASSEMBLEE
GENERALE**
L'assemblée
générale de
Solidarité
Paysans Jura
aura lieu le **7
avril 2016** à
Tourmont.

Ce bulletin d'information est réalisé avec le soutien financier de nos partenaires